

Gerhard ULRICH

Morges, le 25.02.17

Auteur du livre «L'Etat de droit » démasqué

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

0041 21 801 22 88 – catharsisgu@gmail.com



René FORNEY

René FORNEY

Prisonnier politique

Écrou 40037 cel 318

Maison d'arrêt - BP 15

F-38763 Varcès cedex

cc: Réseau SALVE EUROPA ! www.youtube.com/watch?v=4FF6bnZwj1g

Ton combat contre le système judiciaire irrémédiablement dégénéré

Cher René,

Par la présente, je te fais connaître au-delà des frontières de la France. Les valeurs que tu défends sont universelles. Voici le résumé de ton histoire :

En 1998, ton ex-femme a convolé avec un ex-policier franc-maçon. Dans le cadre de la procédure de divorce qui a suivi, tu te bats depuis bientôt 20 ans contre un complot d'hommes de loi/policiers francs-maçons de Grenoble qui œuvrent pour te déposséder de tes 4 biens immobiliers. Ton portefeuille de robes noires compte des douzaines de tricheurs. Voir tes conclusions du 24.11.15 :

www.trafic-justice.com/SITENE18/NOTAIRES/lescomplots241115.htm

Si on introduit le nom de chacun de ces malfrats dans le moteur de recherche Google, on trouve leurs agissements illicites joliment documentés sur Internet.

Tu es allé plus loin, en créant un réseau de victimes judiciaires couvrant toute la France : www.jppp.eu . Une telle publicité ne fut évidemment pas appréciée.

Tu as été convoqué par le «juge» Alexandre GROZINGER à l'audience de clôture de la procédure de ton divorce, fixée au 07.11.16. Par les astuces de GROZINGER et Cie, tu n'as pas été assisté par un avocat, comme la procédure française l'exige impérativement et, de par ce fait, tu as été empêché de présenter tes conclusions du 24.11.15. En réaction à cet affront, tu as traité ces juges de truands et mafieux. 3 jours plus tard, le 10.11.16, tu as été convoqué au poste de la Gendarmerie et arrêté sur ordre de la «juge» Catherine LANZA-PERRET pour outrage à magistrats. Lors de ta comparution le 14.12.16 au Tribunal de Grande Instance de Grenoble, ton avocat François DANGLEHANT n'a pas accepté que la même LANZA-PERRET préside cette audience. Puis il a quitté le prétoire en

protestant. Tu n'as donc pas été défendu par un avocat selon les droits fondamentaux et maintenu embastillé. Lors du procès d'appel, du 08.02.17, présidé par le «juge» Philippe THEUREY, tu n'avais pas d'avocat non plus : <http://stopmensonges.com/proces-en-appel-de-rene-forney/>

Aux audiences des 14.12.16 et 08.02.17, les juges et procureurs t'ont décrit comme un psychopathe, souffrant d'un délire paranoïaque, altération de discernement, trouble de la personnalité, ... Par ta lettre du 12.02.17 tu m'apprends qu'ils ne disposent même pas d'une expertise psychiatrique. Ils ont donc projeté leurs propres problèmes sur toi – un abus inouï. Ils te maintiennent en prison et, par ce fait, tu es exclu de ta procédure de divorce.



Alexandre GROZINGER



Catherine LANZA-PERRET



Philippe THEREY

Nos amis français sont invités à rapporter tout détail utile concernant ces juges malhonnêtes.

L'outrage à magistrat est spécifique à la France. C'est un privilège injustifié. Cet article du Code pénal n'est guère compatible avec l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 (liberté d'expression), ratifiée par la France. Les fonctionnaires doivent supporter la critique.

René, tu as le mérite et le courage de diagnostiquer le mal par des termes clairs. Comme tu me l'as écrit, il faut un contre-pouvoir à la tyrannie judiciaire, en instaurant un service civil obligatoire, tiré au sort. Ces jurys locaux, composés de non-juristes, exerceront la surveillance des Tribunaux de l'extérieur. Il faut instaurer cela dans toute l'Europe: un contrôle de qualité efficace. Les jurys locaux n'auront qu'à répondre à cette question : Les juges ont-ils failli à leur tâche en l'espèce ? Oui ou non. Si oui, l'affaire sera transférée à un autre Tribunal pour nouvelle appréciation. Tribunaux d'appel, Cours suprêmes nationales et Cour Européenne des Droits de l'Homme doivent être abolis, car le système actuel n'est pas réformable avec les acteurs en place. Si on ne fait rien, leurs enfants vont continuer à terroriser la population. Il ne serait pas surprenant d'apprendre que la France seule, produit annuellement 100'000 victimes judiciaires – passées sous silence par les médias. Par ton courage, ton sacrifice et tes actes, tu rends un service inestimable aux générations futures.

Je te salue respectueusement

Gerhard ULRICH, dissident suisse